



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Renforts de soignants retraités dans les hôpitaux

Question écrite n° 34542

Texte de la question

M. Alain Bruneel appelle l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la situation des personnels soignants en retraite venant renforcer les équipes sur le terrain face à la pandémie de covid-19. Dans certaines conditions, cette reprise d'activité peut se retourner contre l'agent qui doit alors rembourser sa pension. Face à l'immense besoin de personnels dans les hôpitaux et au manque de reconnaissance avéré des soignants, il alerte le ministre sur les conséquences de cette réglementation qui peut revenir à décourager les personnels répondant à l'appel des ARS. Il lui demande comment il compte accorder une réelle reconnaissance à la hauteur de l'engagement de ces personnels retraités qui répondent à l'appel malgré leur âge avancé pour venir en renfort dans les établissements de santé.

Données clés

Auteur : [M. Alain Bruneel](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34542

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er décembre 2020](#), page 8606

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)